

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-BROME**

Le 12 décembre 2016

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 12 décembre 2016, à 19h00** à la salle Buchanan du Centre Lac-Brome, au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : messieurs les conseillers Robert Laflamme, Ronald Myles, Thomas McGovern et Lee Patterson et mesdames les conseillères Louise Morin et Karine Fortin.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général, monsieur Gilbert Arel, ainsi que la directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, et le greffier, Me Edwin John Sullivan.

Sept (7) personnes assistent à la séance.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1 Ouverture de la séance – Informations générales**

Sur constatation du quorum, le maire Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

2016-12-415

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

*Il est*

*Proposé par Robert Laflamme*

*Appuyé par Thomas McGovern*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

*ADOPTÉ*

## **2. BUDGET 2017**

### **2.1 Présentation du budget 2017**

Le maire Burcombe fait une allocution préalable à la présentation des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier 2017 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

Cette allocution porte sur les projets prioritaires prévus au budget 2017 et est suivie d'une présentation par la trésorière, madame Caroline Cusson, sur le détail du budget 2017 ainsi que d'une présentation du directeur général, monsieur Gilbert Arel, sur le détail du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

2.2 Règlement sur le budget 2017 – Adoption

***Règlement 2017-01 (Règlement pourvoyant à l'adoption du budget et à l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2017)***

ATTENDU QUE le maire Richard Burcombe a, lors de la séance ordinaire du Conseil du 7 novembre 2016, donné avis de motion que serait présenté pour adoption à une séance ultérieure un règlement pourvoyant à l'adoption du budget et à l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2017;

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de Ville de Lac-Brome pour l'année financière 2017 et s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend leur donner;

ATTENDU QUE le budget de Ville de Lac-Brome pour l'exercice financier 2017 prévoit des revenus de 13 157 180\$, des dépenses de fonctionnement de 11 711 590 \$, des dépenses de remboursement en capital et intérêts de 976 840 \$, un transfert à l'état des activités d'investissement de 425 930 \$ et le remboursement du fond de roulement de 42 820 \$;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lee Patterson*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le *Règlement 2017-01 (Règlement pourvoyant à l'adoption du budget et à l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2017)*.

**ADOPTÉ**

2016-12-417

## 2.2 Règlement sur la tarification 2017 – Adoption

### ***Règlement 2017-02 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2017)***

ATTENDU QUE le maire Richard Burcombe a, lors de la séance ordinaire du Conseil du 7 novembre 2016, donné avis de motion que serait présenté pour adoption à une séance ultérieure un règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2017;

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lee Patterson*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le *Règlement 2017-02 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2017)*.

**ADOPTÉ**

2016-12-418

## 3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE le directeur général a présenté le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2017, 2018 et 2019;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2017, 2018 et 2019 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Louise Morin*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville prévoyant des dépenses de 9 626 000 \$ pour l'année 2017, 4 395 000 \$ pour l'année 2018 et 7 555 000 \$ pour l'année 2019;

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du document explicatif du budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

*ADOPTÉ*

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Pierre Beaudoin : Demande si un projet concernant les surverses est prévu au budget 2017. Le directeur général répond par la négative.

#### **5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-12-419**

*Il est*

*Proposé par Thomas McGovern*

*Appuyé par Lee Patterson*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.  
Il est 20h00.

*ADOPTÉ*

---

*Richard Burcombe  
Maire*

---

*Edwin John Sullivan, B. Sc., LL. B.  
Greffier*